

Communication Financière

Conseil d'Administration du 4 juin 2012

Le Conseil d'Administration de la société Unimer s'est réuni le 4 juin 2012 sous la présidence de Monsieur Said ALJ afin de délibérer sur les questions à son ordre du jour :

- Examen du projet de fusion par absorption de la société « CONSERNOR SA » par la société « UNIMER SA » ;
- Pouvoirs à conférer à l'effet de la signature du traité de fusion
- Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Extraordinaire et projet de résolutions ;
- Questions diverses.

Après présentation et examen du projet de fusion par absorption de la Société Conserveries Nord Africaines « CONSERNOR SA » (Société Absorbée) par la société « UNIMER SA » (Société Absorbante), le Conseil d'Administration a approuvé les objectifs de cette opération qui permettra au nouvel ensemble de consolider sa position dans le secteur des conserves et semi-conserves de poisson au niveau national et international.

Le Conseil d'Administration a validé ensuite les échéances de l'opération telles qu'elles ressortent du projet de traité de fusion. Ce dernier prévoit une absorption de la Société CONSERNOR par la Société UNIMER au 31 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1er janvier 2012.

Le Conseil d'Administration a également approuvé les modalités du projet de Fusion-Absorption de la société CONSERNOR par la société UNIMER qui se fera par voie d'augmentation de Capital de la société UNIMER réservée aux actionnaires de la société CONSERNOR.

Le Conseil d'Administration a donné pouvoir à son Président de définir les modalités finales de mise en œuvre de l'opération projetée, de procéder à la mise en forme définitive du projet du traité de fusion, d'accomplir, par lui-même, ou par toute personne à qui il délègue les pouvoirs pour le faire, toutes les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi et de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire décidant ladite fusion.